

et salon

Congrès des Epl

Entreprises publiques locales

ANGERS

CENTRE DES CONGRÈS

13-14-15 **OCTOBRE**

2020

servir
le public

Les
epl

meilleures alliées
de la **reprise**



FÉDÉRATION DES ÉLUS

epl
DES ENTREPRISES
PUBLIQUES LOCALES

LIVRE BLANC
SUR L'ÉCONOMIE
MIXTE
LOCALE

► CONGRESDESEPL.FR

Mesures d'hygiène et de sécurité sanitaire

mises en place pour faire face à la crise sanitaire liée à la Covid-19

> Protection des personnes



Port du masque obligatoire sur le salon et dans les salles



Gel hydroalcoolique à disposition à l'entrée et dans les différents espaces



Écrans ou visières de protection sur les banques d'accueil



Mise en arrêt de la climatisation pour éviter tout brassage d'air

> Respect des mesures barrières



Distanciation de 1 m entre les personnes



Organisation et dimensionnement du **contrôle d'accès pour limiter les contacts**



Réagencement des espaces :

- Utilisation d'un siège sur deux ou trois dans les différentes salles
- Indication de la capacité d'accueil à l'entrée de chaque salle



Gestion des flux (afin de limiter les croisements)

- Distinction entrées/sorties,
- Marquage au sol et barrières physiques pour maintenir la distanciation
- Système de comptage pour réguler les flux et garantir un non dépassement des jauges maximales
- Plan de circulation
- Portes laissées ouvertes dans la mesure du possible

> Hygiène



Renforcement des protocoles de nettoyage et d'évacuation des déchets pour éviter tout risque infectieux



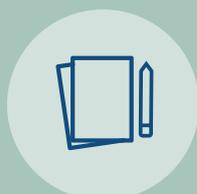
Accroissement de la **fréquence de nettoyage des sanitaires**



Nettoyage-désinfection des surfaces et zones de contact



Essuie-mains papier et mise hors-service des sèche-mains



Non partage des accessoires



Renouvellement d'air

Et pour ce faire :



Contrôle du respect permanent des consignes sanitaires : un référent Covid par site et par événement



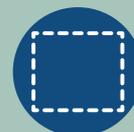
Affichage des consignes et du dispositif sanitaire (gestes barrières et bonnes pratiques)



Diffusion de messages sur les écrans intérieurs



Veille et mise à jour régulières des mesures en lien avec les préconisations gouvernementales



Zone d'isolement aménagée pour recevoir des personnes en état fébrile en cas de suspicion

et salon Congrès des Epl

Entreprises publiques locales

2020



Jean-Marie Sermier
Président de la
Fédération des Epl
Député du Jura



Alors que nous sortons à peine d'une crise sanitaire sans précédent et de dimension mondiale, il nous faut déjà en affronter les conséquences économiques et sociales qui se feront sentir dans la durée. Une fois de plus, par sa mobilisation sans relâche, notre mouvement a su trouver l'écoute attentive des pouvoirs publics, afin que toutes les composantes de la gamme Epl aient accès aux différents dispositifs de soutien et mesures d'urgence. Et ce dans tous les secteurs concernés, à commencer par celui du tourisme, de la culture et des loisirs, dont les acteurs ont été particulièrement éprouvés depuis le mois de mars.

Je tiens à remercier personnellement l'ensemble de nos partenaires, opérateurs et banquiers, ainsi que plus particulièrement la Banque des Territoires et le Groupe Action Logement, pour la qualité de nos échanges et leur soutien constant au moment où l'essentiel était en jeu, c'est-à-dire l'activité et l'avenir même de nos entreprises. Cette mobilisation de tous les instants inclut bien évidemment la dynamique de regroupement des acteurs du logement social, qui s'est poursuivie et amplifiée au cours de la période dans le sillage de la loi ELAN. Notre Fédération peut être fière d'avoir accompagné l'initiative de 19 Sem immobilières désormais regroupées au sein d'Hact.France, première Société nationale de coordination agréée dans le secteur du logement social.

Dans un contexte encore incertain, le nouveau mandat qui s'ouvre pour les élus du bloc communal comporte de nombreux défis, en particulier au moment d'appréhender la gouvernance et l'environnement d'une Epl (missions et responsabilités des élus, enjeux spécifiques de la présidence d'une Epl, relations avec les collectivités actionnaires...), et alors qu'un nouveau texte législatif est annoncé cet automne sur l'organisation territoriale et la décentralisation.

Les Epl se positionnent plus que jamais comme des acteurs dynamiques et fiables de l'économie locale, avec une véritable capacité de réaction contra-cyclique en temps de crise, et au service d'une reprise durable sur les territoires. En ce sens, le Parlement vient de garantir à nouveau la souplesse et l'autonomie de gestion qui les caractérise, en excluant l'économie mixte locale des mesures d'obligation de centralisation de leur trésorerie dans le giron de l'Etat. C'est de bon augure au moment où nous nous apprêtons à vous présenter à l'occasion de ce Congrès les mesures issues du Livre blanc sur l'économie mixte locale, un an après son adoption par les adhérents et sa remise au gouvernement lors de l'édition 2019 à Strasbourg.

En tant que sociétés anonymes de droit privé, les Epl allient les avantages du management d'entreprise au pilotage par les élus et les collectivités qui les contrôlent. Elles ont la capacité de dégager leurs propres ressources financières et de s'inscrire dans une relation bancaire globale, leur permettant d'accéder à des ressources financières diversifiées au niveau national comme via le recours aux fonds européens. Un atout particulièrement précieux en cette période de mobilisation générale en faveur du redémarrage de l'activité. Les 1 328 Epl (Sem, Spl et SemOp) de métropole et d'Outre-mer y prendront toute leur part, aux côtés des autres acteurs du développement local, et continueront à jouer pleinement leur rôle en faveur du développement et de l'attractivité des territoires.

Je vous donne donc rendez-vous à Angers du 13 au 15 octobre pour illustrer une fois de plus la détermination et la créativité de notre mouvement ! »



Partenaires
média :





Angers, pour donner « le signal » de la relance



angers Loire métropole
communauté urbaine



Région
PAYS DE LA LOIRE

La région Pays-de-Loire est une terre fertile pour les Epl. Président de la Fédération régionale Pays-de-Loire Bretagne des Epl et de la Sem Soclova, Daniel Dimicoli, en est témoin au quotidien : « *Les Epl sont des outils indispensables pour les élus locaux dans leurs projets d'aménagement, d'activités économiques, d'implantation et de gestion des zones économiques, de gestion des déchets et de tous les services classiques d'une collectivité. Je connais bien l'économie mixte et je l'ai vue se diversifier au fil du temps pour s'adapter aux attentes d'élus désireux d'offrir des services publics de proximité de qualité* », assure-t-il. Et d'ajouter : « *Avec la crise sanitaire, on parle beaucoup de l'économie circulaire, d'énergies renouvelables ou d'autres formes d'intervention publique. Comment mettre en œuvre concrètement ce nouveau monde dans les territoires ? Les Epl sont déjà en avance en la matière* ».

Comment mettre en œuvre concrètement ce nouveau monde dans les territoires ? Les Epl sont déjà en avance en la matière.

« Ne pas brider l'action des Epl »

C'est en cela que le rendez-vous angevin a une portée symbolique forte. « *On doit donner un signal fort aux acteurs institutionnels et économiques. Les Epl sont là pour accompagner la reprise économique, dynamiser nos territoires, quelques semaines après le renouvellement du bloc municipal. Il faut se remettre en ordre de marche* », enjoint le président régional. Il exhorte le législateur à « *ne pas brider l'action des Epl. Le projet de loi 3D (Décentralisation, Différenciation et Déconcentration), s'il atteint son objectif, donnera plus de pouvoirs aux collectivités. Là encore, les Epl auront un rôle essentiel à jouer pour accompagner ce tournant législatif important* ».

ment du bloc municipal. Il faut se remettre en ordre de marche », enjoint le président régional. Il exhorte le législateur à « ne pas brider l'action des Epl. Le projet de loi 3D (Décentralisation, Différenciation et Déconcentration), s'il atteint son objectif, donnera plus de pouvoirs aux collectivités. Là encore, les Epl auront un rôle essentiel à jouer pour accompagner ce tournant législatif important ».

82 Epl, dont 32 tournées vers le tourisme

On dénombre 82 Epl en Pays-de-Loire (50 % de Spl, 50 % de Sem, pas de SemOp pour l'heure). Le secteur TCL (Tourisme, culture et loisirs) est fortement représenté avec 32 Epl dont 15 assurent la gestion d'un office du tourisme. Toutes les strates de collectivités ont adopté la gamme Epl. En Pays-de-Loire, les Départements sont fortement présents en occupant 20 % de l'actionnariat des Epl contre 11 % en moyenne en France. La Région Pays-de-Loire se distingue en étant la

Région de France la plus présente dans le capital des Epl : 14 d'entre elles présentent un actionnariat où figure la Région. En 2019, une seule Epl a vu le jour, Mauges Energie dans le Maine-et-Loire.



Booster « Action cœur de ville »

Le dynamisme des Epl du Pays-de-Loire est particulièrement palpable dans le programme « Action cœur de ville » où plusieurs d'entre elles (Alter Public, Oryon, Sonadev, Loire Atlantique Développement) sont engagées.

Angers développe depuis des années la ville intelligente en optimisant les services urbains via Alter Services dont la finalité est double : économiser de l'argent public tout en rendant un meilleur service public dans le cadre d'une transition écologique maîtrisée... Les congressistes auront largement l'occasion de mesurer le savoir-faire des Epl locales les 13, 14 et 15 octobre.

et salon Congrès des Epl

Entreprises publiques locales

2020

programme

Mercredi
14 oct.

Jeudi
15 oct.

Mardi
13 oct.

8h30	Accueil		
9h30	Inauguration du Salon et ouverture du Congrès Animations sur le Salon		
11h	Comment mieux consommer localement ?	La loi Elan deux ans après : la réponse Sem pour permettre aux élus et aux territoires de s'approprier au mieux les nouveaux enjeux du logement	Epl Gouvernance : séance d'accueil des nouveaux présidents d'Epl
12h30	Déjeuner		
14h	Un mandat, des projets : Sem, Spl, SemOp comment faire le bon choix ?	Animations sur le Salon	L'ADEPL à Angers
15h30	Pause + Animations sur le Salon		
16h	Les Entreprises publiques locales, partenaires de la relance et acteurs des nouveaux mandats locaux		
17h30	Animations sur le Salon		
19h30			

8h30	Accueil		
9h30	Les Epl ultramarines : un levier dans un contexte de relance économique	Visites professionnelles	
11h30	Augmenter la résilience de la filière de la construction et territorialiser l'acte de construire	Le renouveau du secteur tourisme après la crise passera-t-il par le tourisme durable ?	Sommes-nous entrés dans une nouvelle ère managériale ?
13h	Déjeuner		
14h30	Trophées des Epl		
15h	Plénière de clôture		
16h	Cocktail de clôture		

- Séances plénières
- Ateliers sur des problématiques communes à toutes les Epl (management, financement, ressources humaines...) et sur des enjeux communs à plusieurs métiers des Epl.
- Visites professionnelles
- Parcours élus entrepreneurs : des séquences conçues pour apporter des réponses à vos attentes

*réservée aux adhérents

Mardi 13 octobre

14h-17h Visites professionnelles

► Angers Cœur de Maine : ouvrir le centre-ville sur la rivière Pilotée par Alter



visites

Le projet Angers Cœur de Maine vise à la fois à participer à une redynamisation du centre-ville, en complément du passage d'une nouvelle ligne de tramway place Molière, à organiser le développement de Saint Serge qui, comme Cours Saint Laud, constitue le prolongement naturel du centre-ville d'Angers et à permettre aux angevins de redécouvrir les sites fondateurs de leur ville, la Maine et ses rives en particulier.

Engagé en 2016, Angers Cœur de Maine s'est concentré sur deux sites déterminants : Centre-ville Maine et Angers Saint-Serge.

Le premier site dénommé Centre-ville Maine s'étend des pieds du château à la place Molière, passant par le bas de la montée Saint-Maurice, la place de la Poissonnerie, le pont de Verdun et la rue Beaurepaire. Sur cet espace complètement restructuré, une vaste

esplanade a été aménagée. Avec 3 000 m² de verdure en balcon sur la rivière, le lieu a vocation à devenir une nouvelle polarité de l'été angevin entre Doutre et centre-ville, désormais reliés par le pont des Arts et Métiers, ouvert aux piétons et cyclistes en attendant l'arrivée du tramway en 2023.

Le second site prioritaire dénommé Quai Saint-Serge répond à la volonté d'étendre le secteur central et animé des activités universitaires et tertiaires existants, en créant un cadre de vie agréable pour les chercheurs, enseignants, étudiants, acteurs économiques et habitants. Ici, la nouvelle patinoire Angevine a été réalisée et les premiers programmes tertiaires sont lancés. Parmi eux, un projet emblématique d'Imagine Angers, Métamorphose. Entre ces deux sites, la ZAC Thiers Boisnet vient terminer la restructuration du bas du centre-ville.

► Quartier Les Echats 3 : un territoire Bas Carbone et un exemple de concertation avec les parties prenantes Pilotée par Alter



Opération-pilote du programme de recherche national « Quartier E+C- », l'éco-quartier des Nouveaux Echats a dès le départ été conçu pour répondre aux objectifs de la commune de Beaucouzé, à savoir favoriser la mixité sociale et des formes urbaines, et diminuer l'impact environnemental. L'ambition de cette éco-quartier est d'apporter de la plus-value au territoire en s'appuyant sur ses forces et ses potentiels à révéler.

L'un des enjeux majeurs de la démarche est de permettre la couture entre espaces naturels et espaces en cours d'urbanisation, tout en créant les conditions favorables à des formes urbaines plus denses, désirées et intégrées à leur environnement. La plantation de la « Forêt qui pousse », trait d'union des différentes phases d'aménagement des Echats, poursuit cet objectif. Il s'agit de créer les conditions écologiques favorables à la biodiversité tout en accueillant des

lieux de rencontre récréatifs ; et d'intégrer le temps long du végétal comme principe fondateur du projet d'aménagement et comme support pédagogique.

L'animation d'ateliers d'intelligence collective avec tous les acteurs de la chaîne de production du logement jusqu'à l'habitant ; la composition du quartier qui s'appuie sur l'épaisseur végétale et la biodiversité ; la participation des écoles et des habitants aux plantations ; l'accompagnement des porteurs de projets sur les dimensions énergie et carbone : tous ces leviers participent à une autre manière de concevoir la ville en résilience face au changement climatique.



► Quartier Belle-Beille : la rénovation verte du grand Belle-Beille Pilotée par Alter



Belle-Beille est l'une des premières zones d'urbanisation prioritaire (ZUP) réalisée dans les années 50. Ce quartier aujourd'hui représentatif de l'urbanisme fonctionnel compte 10 000 emplois, 10 000 étudiants, 10 000 habitants et près de 50 % de logements sociaux ; avec en partie nord, le constat d'un phénomène de paupérisation important.

Le quartier habité de 200 ha fait l'objet depuis 2016 d'un vaste projet de renouvellement urbain durable, en cours de labellisation Eco-quartier. Il explore et exploite les complémentarités d'usage, de richesse de paysage et de la nature, comme les potentiels fonciers, patrimoniaux et identitaires. L'enjeu est de poursuivre et renforcer la politique d'aménagement, de rénovation de l'habitat et d'amélioration des équipements publics en articulant ces interventions avec les actions sociales, économiques et de proximité renforcées.

La « rénovation verte du grand Belle-Beille » bénéficie du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) depuis la

signature en mai 2019 de la convention pluriannuelle de l'ANRU par les 13 partenaires impliqués. Depuis le lancement du projet en 2016, une nouvelle école d'ingénieurs l'ISTOM s'est installée sur le campus. Près de 200 logements ont été réhabilités avenue Notre Dame du Lac.

La chaufferie collective au bois a été mise en service et de nombreuses rencontres citoyennes ont permis de faire émerger des projets éphémères sur l'espace Dauvers'aire.

Parallèlement, les travaux du tramway, de restructuration de l'école Pierre et Marie Curie et du nouveau Centre Commercial Beaussier ont été engagés. Les aménagements ont aussi démarré avec le lancement des travaux de liaisons douces au Nord. Enfin, le programme des Bois d'Angers, lauréat national du PUCA et réalisé par le promoteur DUVAL va mettre en avant la volonté de la ville d'accorder une importance tout à fait particulière à la filière bois locale. Il insiste sur le sujet fondamental de l'écologie et la fait entrer plus que jamais dans la transition énergétique.

17h-18h30 Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire

Séance réservée aux adhérents



Mercredi 14 octobre

8h30 Accueil

9h30 Inauguration et ouverture du Congrès et du Salon des Epl

11h Atelier

Comment mieux consommer localement ?

La crise sanitaire a mis en lumière notre dépendance au marché international. Dans ce contexte, comment peut-on produire et consommer autrement ? Et si la réponse venait des territoires ! Les circuits courts, l'économie circulaire et la gestion durable des ressources sont autant d'initiatives à privilégier, mais comment les mettre en place concrètement ? Les Epl, en tant qu'acteurs de la vie locale, ont développé des solutions pour intégrer ces exigences dans leurs activités. Cet atelier sera l'occasion de recueillir leur expérience mais également de se questionner sur les étapes qu'il reste à franchir pour construire une économie plus locale et plus verte.

11h Atelier

La loi Elan deux ans après : la réponse Sem pour permettre aux élus et aux territoires de s'approprier au mieux les nouveaux enjeux du logement

Les Sem de logement social, en tant que bailleurs sociaux, ont su trouver des solutions adaptées aux situations locales afin de répondre aux dispositions de la loi Elan qui ont profondément réorganisé le tissu des organismes de logement social. Grâce à leurs atouts et aux mesures spécifiques de la loi Elan qui en résultent, elles se sont positionnées au service des élus pour répondre aux besoins des territoires, voire devenir pour certaines d'entre elles le socle de regroupements qui n'étaient pas acquis d'avance.

Comment se sont déroulés ces regroupements ? De quelles aides peuvent-elles bénéficier afin de financer leur réorganisation ? Pourquoi et de quelles façons ont-elles pu tirer parti de leurs statuts et de leur spécificités ? Quelles stratégies ont été adoptées ? Moins de trois mois avant l'échéance des regroupements des bailleurs sociaux, des dirigeants d'Epl, des élus et des partenaires de la FedEpl répondront à ces questions dans le cadre d'une table ronde dédiée.

11h Atelier 

Epl Gouvernance : séance d'accueil des nouveaux présidents d'Epl



Elections municipales, départementales et régionales... Au rythme des échéances démocratiques, un grand nombre d'élus accèdera pour la

première fois à la présidence d'une Sem, d'une Spl ou d'une SemOp ou en sera nommé administrateur.

Cette période, couplée aux conséquences des crises sanitaires et économiques, place les présidents et l'ensemble des administrateurs face à de nombreux défis dans le pilotage de leur opérateur, qu'il s'agisse des risques pour la gouvernance de l'Epl comme des choix liés au développement stratégique.

Cette séquence requière donc une grande vigilance de la part des élus locaux nommés dans une Epl, qu'il s'agisse de leur statut, des missions comme des responsabilités qui leur incombent.

Quelles sont les obligations de l'élu mandataire vis-à-vis de sa collectivité ? Quel est le rôle du président d'Epl et quels sont les points clés de la gouvernance qu'il doit maîtriser ? Quelles précautions doit-il prendre en matière de déontologie ? Quelles sont les lignes rouges à ne pas franchir ?

Cette séance dédiée aux élus sera l'occasion de présenter les enjeux pour les administrateurs et les présidents d'Epl (nouveau mandat), d'identifier les solutions juridiques et organisationnelles à mettre en œuvre dans l'entreprise, et de partager les bonnes pratiques en terme de pilotage stratégique et de relations aux actionnaires.

12h30 Déjeuner

14h Animations sur le Salon

14h Atelier 

Un mandat, des projets : Sem, Spl, SemOp comment faire le bon choix ?



2020 et 2021 seront marquées par le lancement de nombreux projets, avec un objectif : aboutir dans la durée du mandat.

Coopération entre collectivités locales, mobilisation des partenaires financiers, mutualisation... Les Epl font entendre leurs différences. Quels sont les principaux atouts ? Quel est le statut le plus adapté à vos projets ? De la création au lancement opérationnel, quels sont les écueils ? Tour d'horizon des Epl récemment constituées en matière de service à la personne, d'énergie, de tourisme, de gestion de service...

Séance organisée en partenariat avec la Fédération des Epl Bretagne Pays de la Loire et l'Assemblée des Communautés de France

14h Atelier



L'ADEPL à Angers

- Un statut de dirigeant unique en son genre.
- Une réforme territoriale et la loi ELAN qui impactent les Epl.
- Une conjoncture qui nous pousse à l'innovation.
- Un ancrage territorial en constant renouvellement.

Autant de sujets qui préoccupent les directrices et directeurs d'Epl : le congrès annuel de la Fédération est l'occasion pour l'Association de partager un moment de réflexion lors de notre conférence et de partager un moment convivial sur notre stand.

15h30 Pause + Animations sur le Salon

16h Plénière

Les Epl, partenaires de la relance et acteurs des nouveaux mandats locaux

Confrontées, comme l'ensemble des entreprises françaises, à la gestion de la crise de la Covid-19, les Epl ont su la traverser en proposant des solutions innovantes. Puisant dans leur ADN, elles ont su allier le service de l'intérêt général à des solutions solidaires et adaptées.

A l'heure où sonne la relance de l'économie et des territoires, les Epl disposent de tous les atouts pour en occuper l'avant-scène. Comment peuvent-elles aider leurs collectivités à relever ce défi à la fois économique et social ? Quels sont les atouts de la gamme pour accompagner le mouvement de réindustrialisation et faciliter l'intervention des collectivités dans des domaines d'action émergents (santé, seniors, transition écologique...) ? Ces sujets seront au cœur du mandat municipal qui s'ouvre. Cette séance proposera un débat entre élus et un dialogue avec les représentants du Gouvernement.

17h30-19h30 Animations sur le Salon



Jeudi 15 octobre

8h30 Accueil

9h30 Plénière 

Les Epl ultramarines : un levier dans un contexte de relance économique

Les répercussions de l'épidémie de Covid-19 sont sans précédent dans les territoires ultramarins, étant donné que le tissu économique et social est beaucoup plus vulnérable. Les enjeux de la reprise économique sont majeurs compte tenu des moyens financiers limités des collectivités locales pour faire face au manque de trésorerie des entreprises.

Cependant, les Epl ultramarines ont tant bien que mal su tirer leurs épingles du jeu, elles se mettent en ordre de marche pour « créer le monde d'après ». Comment les Epl ultramarines mettent en œuvre la relance de leurs territoires respectifs ? Quelles sont les leçons tirées par les Epl ultramarines de cette crise ? Comment appréhender plus sereinement la reprise touristique, des chantiers ou encore du développement économique ?



visites

Visites professionnelles

► Angers Cours Saint Laud : Le quartier d'affaires Pilotée par Alter

À l'échelle du Grand Ouest, les métropoles ont fait un choix concerté et ambitieux : mailler le territoire de pôles basés sur la mixité des vocations (équipements publics, bureaux, habitats...). Cours Saint-Laud repose d'abord sur cette ambition. Par la reconquête d'anciennes friches industrielles, l'opération assure un renouvellement de l'hyper-centre, en créant une polarité forte et centrale. Cette offre immobilière nouvelle s'appuie sur la 2^e gare des Pays de Loire.

Programme immobilier connecté à la gare, proche du centre-ville, Cours Saint-Laud est LE quartier d'affaires à dimension régionale d'Angers. C'est un nouveau pôle de vie qui offre logements, commerces et services, avec en son cœur un parc paysager aménagé. Signal architectural fort, emblématique de la dynamique angevine, le

projet se situe de part et d'autre de la voie ferrée. Il se développe au Nord autour du programme Quatuor et des parcs de stationnement, et au sud autour d'un programme mixte de bureaux, logements et commerces. L'ensemble est relié par la nouvelle passerelle urbaine connectant les deux places Giffard Langevin et Sémard et donnant accès directement aux quais de la Gare SNCF.

C'est sur ce secteur que la SOCLOVA a réalisé son siège social. Bâtiment emblématique, le siège de la SOCLOVA accueille 46 collaborateurs des 81 personnes qui assurent l'ensemble des activités de l'entreprise.

Cours Saint Laud accueille également les locaux d'Alter Services et notamment le centre de la Gestion Technique Centralisée. Un des éléments centraux de la nouvelle ville intelligente.

► Angers Rives Vivantes : Coproduction urbaine avec les habitants Pilotée par Alter

La démarche « Rives Vivantes » correspond à la déclinaison du projet urbain Angers Cœur de Maine sous l'angle participatif et animation du projet. Celle-ci prend forme sous ce que l'on appelle le plan-programme Rives Vivantes conçu par l'équipe d'urbanistes et paysagistes, puis mis en œuvre en synergie avec les acteurs de la rivière. En 2016, un travail de mobilisation des angevins a été mené dans un premier temps pour réfléchir sur les usages futurs des opérations Centre-ville Maine et Quai Saint-Serge. Ce travail a ensuite été élargi aux rives de la Maine de façon plus générale.

L'agence nantaise Wigwam conseil a été missionnée afin d'animer ce travail de co-réflexion entre les acteurs de la rivière et l'équipe de conception Grether-Phytolab. Les acteurs de la rivière représentent environ 34 structures présentes lors des ateliers (associations liées à la rivière, conseils de quartier, LPO, aménageur, concepteurs, etc).

Le choix d'associer un groupe d'acteurs spécifique a donc été entrepris, les habitants étant eux représentés uniquement par l'intermédiaire des conseils de quartier.

Ces temps de co-réflexion ont tout d'abord abouti à un travail d'identification des potentiels et irritants sur la Maine et ses abords. En 2019, ce plan s'est structuré par un programme d'actions déclinées en 3 chapitres : des actions de gestion et de pilotage de la rivière, des actions d'aménagement et des actions d'animation de la rivière. Pour l'année 2019, 12 sites en projet sont retenus sur 4 grands périmètres d'aménagement qui amorcent le chapitre 2 d'Angers Cœur de Maine à travers des aménagements futurs au plus proche de la rivière : Promenade de Reculée, Boulevard de la Maine, Quai Ligny, Quai Gambetta et Felix Faure.

11h30 Atelier

Augmenter la résilience de la filière de la construction et territorialiser l'acte de construire

Après la crise Covid-19, la relance économique passera nécessairement par la commande publique, des collectivités locales et de l'Etat. Pour soutenir le secteur de la construction, une politique de grands travaux pourrait être engagée.

Comment les Epl peuvent-elles se positionner pour territorialiser cette relance ? Construction d'équipements de santé de proximité, recyclage de foncier pour accueillir la relocalisation d'une industrie propre, transition environnementale et rénovation énergétique des logements, attractivité des villes moyennes et relocalisation des services publics locaux, autant d'idées à saisir pour créer le « monde d'après ».

Encore faudra-t-il tirer toutes les leçons de cette crise : comment augmenter la résilience de la filière du bâtiment ? Comment territorialiser l'acte de construire et l'approvisionnement en matériaux locaux ? Comment favoriser les entreprises locales de construction dans les marchés publics ? Quelle complémentarité des territoires ? Comment créer une filière locale de réhabilitation et de rénovation énergétique ?

11h30 Atelier

Le renouveau du Tourisme, de l'Évènementiel, de la Culture et des Loisirs passera-t-il par le développement durable ?

Les filières du tourisme, de l'évènementiel, de la culture et des loisirs sont lourdement impactées par la crise liée au Covid-19. La fermeture des équipements et le confinement ont fait émerger des interrogations sur les modes de consommation de ces activités. Quel sera l'impact du confinement pour ces filières à court et moyen terme ? De nouvelles attentes émergent-elles de la part des clientèles en BtoC et en BtoB ?

Cette situation de crise peut-elle être vécue comme une opportunité pour le développement d'un modèle économique de gestion équilibré, en adéquation avec les enjeux liés à la préservation de l'environnement ?

Pistes de réflexions et retours d'expériences de mesures mises en place par ces filières pour le développement durable.

11h30 Atelier

Sommes-nous entrés dans une nouvelle ère managériale ?

La crise sanitaire que nous avons traversée a eu un impact organisationnel et managérial conséquent sur les entreprises. Les dirigeants, en qualité de décideurs, ont dû adapter leur activité et leur management dans ce contexte exceptionnel.

Dans certains cas, anticipée, parfois préparée, ou encore vécue au jour le jour, la gestion de cette crise apporte une nouvelle vision de l'entreprise et du rôle de dirigeant. Au travers de cette séance, nous vous proposons d'apporter un éclairage inédit sur cette période complexe, ainsi que des clés de compréhension et d'analyse.

Quel a été l'impact de la crise sur les entreprises ? Quelles transformations se sont produites ? La crise a-t-elle participé à créer l'entreprise de demain ?

13h Déjeuner



14h30 Palmarès et remise des Trophées des Epl 2020

15h Plénière 

Plénière de clôture

Fil rouge du Congrès d'Angers cette année, la mise en valeur de la dynamique Epl et de son rôle essentiel dans la relance économique trouvera ici son point d'orgue, avec l'intervention d'Éric Lombard, Directeur général du Groupe Caisse des Dépôts. Occasion de réaffirmer le sens et l'importance du partenariat de longue date entre les différentes composantes du Groupe et le mouvement des Epl, qui s'est concrétisé par la mise en œuvre de plans d'aides « sur mesure » durant la crise sanitaire, et se poursuit avec la consolidation de dispositifs de long terme permettant d'amorcer durablement la reprise dans les territoires.

Alors que s'ouvre un nouveau mandat électif dans de nombreuses collectivités locales, le Congrès et le Salon 2020 s'achèveront ensuite avec le passage de témoin entre l'actuel et le nouveau Président de la Fédération des Epl, désigné pour les 3 ans à venir.

16h Cocktail de clôture

en pratique

Le Congrès **et vous**



Centre des Congrès Jean Monnier

Une situation privilégiée : en centre-ville, dans un jardin botanique, à 5 min en tramway et 15 min à pied de la gare TGV.

33 boulevard Carnot
49100 Angers

Pour plus d'informations :
<https://angers-expo-congres.com/>

Comment s'inscrire ?

> En ligne, sur congresdesepi.fr

Paiement sécurisé / Paiement par chèque ou virement accepté dans les dix jours qui suivent l'inscription en ligne.

Eventime

Elise Tagliarino, Chargée des inscriptions
Téléphone : 06 10 12 43 69
e-mail : elise.tagliarino@eventime-group.com

Quand s'inscrire ?

> Avant le 5 octobre : une inscription rapide, c'est l'assurance de pouvoir réserver dès maintenant votre hébergement.

Tarifs

854 € TTC par participant

> Adhérents (à jour de cotisation) : Epl, partenaires et collectivités territoriales

1^{er} inscrit : 652 € TTC
2^e inscrit : 527 € TTC
(À partir de 4 inscrits, tarifs sur demande)

> Participants de la région Pays de la Loire

Tarifs préférentiels :
réduction de 30 %
sur les tarifs nationaux.

> Soirée : 80 € TTC (participation aux frais)

Informations complémentaires

> Sur le Congrès des Epl

Fédération des Epl

Maud Rosé, Chargée du marketing et de la formation
Téléphone : 01 53 32 22 30
e-mail : m.rose@lesepl.fr

> Sur le Salon des Epl

PG Organisation

Frédérique Gerry,
Responsable commerciale
e-mail : frederique.gerry@pgorganisation.fr
Téléphone : 01 73 28 72 16
Mobile : 06 28 46 40 39



Toutes les infos à jour sur la web app :

mobile.congresdesepi.fr



Retrouvez le programme actualisé



Échangez avec les autres participants



Consultez la liste des participants



Donnez votre avis

